

# Védazine

*+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +*

ASSOCIATION

**Forum des associations  
le 6 septembre p.7**

URBANISME

**Où en est  
le PLU ? p.11**

PORTRAIT

**Céline Legaz  
cavalière émérite p.21**

*Festin de pierres*

**Paré pour le  
décollage ?**

**PUB**

# Edito + sommaire

« Vive la rentrée ! »



**S**eptembre constitue chaque année un mois exceptionnel pour notre ville. Avec **Festin de Pierres**, nous offrons aux Védasiens un week-end artistique hors du commun avec des dizaines de représentations pour tous les goûts, tous les âges, dans tous les genres... et le tout entièrement gratuit.

Manifestation reconnue désormais dans tout le département, cette septième édition s'annonce une fois de plus remarquable. Et c'est avec impatience que j'attends de croiser les Védasiens en nombre dans les rues de la ville pour profiter des spectacles.

Septembre, c'est aussi **la rentrée associative**. Le forum du 6 septembre prochain montrera une fois de plus la richesse et le dynamisme de notre ville.

Septembre, c'est aussi l'heure -bien sûr !- de **la rentrée des classes**. Petits et grands retrouvent le chemin de l'école. Et même si quelques pleurs peuvent se faire entendre chez les plus petits, les enfants sont en grande

majorité heureux de retrouver leurs copains et copines, les enseignants et tout le personnel de la mairie qui travaillent chaque jour pour assurer la restauration scolaire et les temps périscolaires.

Sur ce temps annexe à l'école, il était important de revoir de fond en comble notre **politique tarifaire** qui n'avait pas bougé depuis des années.

Les tarifs ont ainsi été révisés -à la hausse mais aussi à la baisse. Quatre axes ont guidé notre démarche : accroître la justice fiscale, accroître la justice sociale, avoir une politique tarifaire cohérente et garder une approche financière responsable et modérée. Vous trouverez tout le détail de cette refonte majeure dans le dossier de ce magazine.

A tous, je vous souhaite une belle rentrée 2015 !

**Isabelle Guiraud,**  
Maire de Saint Jean de Védas  
Vice-présidente de Montpellier  
Méditerranée Métropole

4 **Tout en images**

7 **Côte à côte**

8 **Tout sur la ville**

Toutes les actus de  
Saint Jean de Védas

17 **Portrait** Céline Legaz,  
cavalière émérite

18 **L'esprit de 1901**

Rugby : pépinière de  
champions

21 **Tout l'monde sort**

Cirque magique au Terral

24 **Tout un week-end**

L'espace Mosson

25 **Q/R**

26 **Tribune libre**

## + Tout en images +



### Aménagement

## Plateau sportif tout neuf

La Ville a profité de l'été pour remettre à neuf le plateau sportif de La Parre. Les terrains de hand et de basket sont utilisés par les élèves du collège et des écoles de la ville. Ces travaux permettent d'entretenir et d'améliorer les pistes.

L'investissement s'élève à 82 000 €.



été 2015

## Les jeunes ne s'ennuient pas

Entre le Centre jeunesse et le centre de loisirs, les jeunes ont eu de nombreuses possibilités d'occuper leur été. Découvrir, apprendre, s'amuser, passer du bon temps avec les copains.... que du bonheur !

## Vu à la télé Un Védasien danse sur TMC

À 19 ans, le Védasien Kelian Cornu a participé à l'émission Got to Dance sur TMC.

Kelian n'est pas un inconnu. Danseur depuis 10 ans à l'école Fred Danse, il a brillé dans de nombreuses compétitions nationales et internationales.



#GotToDance

TMC

## Bel été pour Kerozen et Gazoline

Festival d'Aurillac, de Joué-les-Tours, de Marseille... la compagnie Kerozen et Gazoline a assuré plus d'une vingtaine de dates avec deux de ses spectacles : «Le Magic Sporting Club» qui met en piste quatre athlètes hors-normes et «Sous contrôle», spectacle de feu et pyrotechnie.

La Compagnie proposera des ateliers de cirque gratuits pour les enfants à l'occasion de Festin de Pierres.



## + Tout en images +



### Cyclotourisme

## Nouveau club pour pédaler

Le CTV a pour but de rassembler tous les passionnés pour des sorties communes à allure modérée. Pas de compétition pas d'échappée, les seuls adversaires ? Les kilomètres et les pourcentages ! / [cyclotourisme-vedasien.fr](http://cyclotourisme-vedasien.fr)

3-4.09.2015

## Tout le monde veut prendre sa place

Des sélections pour l'émission de France 2 se dérouleront à Saint Jean de Védas. Inscriptions obligatoires sur le site internet de l'émission.

Gratuit / Jeudi 3/09 de 14h à 20h et vendredi 4/09 de 9h à 13h30 / lieu communiqué lors de l'inscription



18.10.2015

## C'est la fête de la courge

Foire traditionnelle aux légumes et fruits d'automne, la fête de la Courge propose aussi un certain nombre d'animations dont une exposition de voitures anciennes par l'association Violons Dingues.

Gratuit / À partir de 10h / Parc de la Peyrière



**PUB**

+ *Tout sur la ville* +

6 septembre

# ASSOCIATIONS

*le forum qui fracasse !*

**Chaque année, le forum des associations constitue le lieu privilégié de rencontres entre les habitants et le dynamisme de Saint Jean de Védas.**

Avec plus de 50 associations présentes, des dizaines de démonstrations tout au long de la journée, des stands d'essais et de présentations, le forum des associations réunit plusieurs milliers de personnes.

**De 10h à 18h / Parc du Terral ♦**

+ *Tout sur la ville* +

Festin de pierres

**PROFITEZ !**

**19 et 20 septembre**

***Festin de pierres est l'événement phare de la ville. Depuis 7 ans, il rassemble des milliers de personnes autour de spectacles de qualité.***

Pour cette septième édition, le festival des arts de rue traversiers n'a pas lésiné sur les moyens. Seront présents des musiciens de piscine, de gigantesques chevaux flottants, du beat-boxe de cirque, un solo de danse pour monument aux morts, du cirque sur vélo géant, des concerts de jazz, de reggae ou encore des musiciens pyrotechniciens (voir photo ci-contre). Ainsi que de nombreuses autres surprises.

**Gratuit / Restauration sur place**  
**[festindepierres.com](http://festindepierres.com) ♦**

PRÉVENTION

# Défibrillateurs : sauvez des vies

La Ville de Saint Jean de Védas va installer trois nouveaux défibrillateurs durant l'été, portant à huit le nombre d'équipements présents sur la commune. Focus sur cet outil permettant de sauver des vies si on l'utilise correctement.

**C**haque année 40 000 morts en France sont dus à des arrêts cardiaques, soit douze fois plus que les morts sur la route. C'est pour cela que la Ville de Saint Jean de Védas investit dans l'installation de nouveaux défibrillateurs dans les endroits recevant du public ou accueillant des activités physiques et sportives. Avoir le matériel, c'est primordial mais cela ne fait pas tout. Car sauver une vie relève aussi de la participation et de la connaissance de tous. Dans 65% des cas, les accidents se produisent devant témoins. Mais seulement 39% effectuent les gestes qui sauvent !

## CONNAÎTRE ET FAIRE LES GESTES QUI SAUVENT DANS LE BON ORDRE

Il est donc important de bien détecter le malaise et de connaître ces gestes. Attention : l'utilisation du défibrillateur n'est que le troisième geste à mettre en place. D'abord et avant tout, il faut commencer par appeler le 15. Ensuite effectuer un massage cardiaque. Et enfin, s'il y a un défibrillateur à proximité, l'utiliser. Son utilisation arrive en dernier car il ne



Les 3 gestes qui sauvent. © Fedecardio

sert que dans les cas de fibrillations -le coeur reçoit trop de signaux électriques et finit par s'arrêter. A ce moment là une forte décharge électrique permet de «réinitialiser» le coeur.

## FAIRE FACE À LA PANIQUE

« Dans ces situations, les gens sont souvent impressionnés, précise Vanina Faure-Brac, coordinatrice de l'association rattachée à la Fédération Française de Cardiologie. Rester calme malgré la panique qui guette est primordial car il faut agir vite ». Sans ces trois gestes, les chances de survie passent de 32% à seulement 5%.

La Ville de Saint Jean de Védas a ainsi programmé des séances de formations en direction des associations afin d'être préparé, réactif et serein en cas d'urgence. ♦

## TESTER VOS CONNAISSANCES !

La Fédération Française de Cardiologie a lancé une campagne de prévention qui vous permettra à travers quelques questions simples de tester votre savoir sur les premiers gestes à pratiquer en cas de malaise. [www.fedecardio.org/savezvoussauver](http://www.fedecardio.org/savezvoussauver) et aussi sur les réseaux sociaux : [facebook.com/fedecardio](https://facebook.com/fedecardio)

44%

C'est le pourcentage de Français capables d'agir en cas d'accident. Un chiffre bas quand il est question de sauver une vie.

**PUB**

AMÉNAGEMENT

# Plan local d'urbanisme : où en est-on ?

La Préfecture a donné un avis défavorable à la révision générale du PLU arrêtée par la Ville en décembre 2014. Si cela n'empêche pas la poursuite des opérations liées à la clinique ou à Roque Fraïsse, cette décision les retarde néanmoins.

**QUE REPROCHE LA PRÉFECTURE** à la commune de Saint Jean de Védas ? D'abord que le PLU élaboré soit trop consommateur d'espaces au vu des lois dites Grenelle II et ALUR. En termes simples : la Ville ne densifie pas suffisamment les habitations dans son document d'urbanisme. Autre point, l'installation d'une aire d'accueil des gens du voyage. Le Préfet a inscrit d'office la commune pour disposer d'une aire de grand passage d'une capacité de 180 places. Cette compétence est désormais métropolitaine et la Ville n'a pas souhaité implanter une aire dans son PLU. D'où le refus de la Préfecture. Enfin, la question du logement social est posée par l'État. S'il note que les dispositions prises -à savoir la mise en place de logements sociaux pour les opérations supérieures à trois logements- «témoignent de la volonté communale de rattraper le retard observé (...), [elles] s'avèrent insuffisantes pour atteindre le seuil de 25% à l'horizon 2025». Ce refus de la Préfecture entraîne des conséquences sur les autres dossiers présents dans le PLU.



## LES DOSSIERS PRIORITAIRES

Le **dossier de la clinique Saint Jean** avance. Même si l'État ne s'est pas prononcé contre ce dossier, le refus du PLU va entraîner des retards. La zone où doivent être construits la clinique et le bassin de rétention fera ainsi l'objet d'une Déclaration d'utilité publique. Cette procédure permet un changement d'affectation au niveau du PLU mais sans passer par la procédure classique de révision. L'adaptation du règlement pour la **deuxième tranche de Roque Fraïsse** a aussi été bloqué. Même si (là-aussi) la Préfecture ne s'est pas prononcée contre.

Une modification simplifiée est en cours d'élaboration par les services de la Métropole, désormais compétente. L'installation d'une **future Halle des sports** sur la zone naturelle à l'intersection de la rue Joseph Cambon et de l'Allée de la Marquerose, n'a pas fait l'objet non plus d'une remarque particulière. Son ouverture à l'urbanisation était cohérente avec le zonage du SCOT qui identifie ce secteur comme une zone d'extension urbaine. Compte tenu des difficultés à poursuivre le déclassement de la zone dans le cadre du PLU, la Ville travaille à d'autres hypothèses pour son implantation. ♦

**2019**

La Métropole est désormais compétente pour les documents d'urbanisme. Un PLU intercommunal va être élaboré mais approuvé à l'horizon 2019.

**PUB**

« En 2014, nous avons réalisé une programmation des investissements jusqu'en 2020. Une baisse des aides et des dotations plus importante que prévue nous contraint à repousser certaines opérations. La création de la nouvelle aire de jeu au Terral est donc reportée à une date ultérieure.

**Sébastien Nencioni**

Conseiller délégué aux finances

## Rentrée

### Aide aux devoirs

Le Centre Jeunesse recherche une personne BAC+5 pour encadrer l'aide aux devoirs de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 20 juin 2016) et des bénévoles pour encadrer les secondes le mercredi après-midi. Plus d'informations au : 04 99 52 78 78

## Semaine bleue

Privilégiant le lien entre les générations, la semaine bleue est un événement national. Cette année, la Ville relaie l'événement en prenant pour thème la mémoire autour du goût, de l'odorat... Des ateliers menés pendant l'année par l'association Ascae permettent d'offrir une lecture avec accompagnement musical, suivi par un apéritif et la diffusion d'un film. **Le mardi 13 octobre, médiathèque Jules Verne, à partir de 18 heures.**

## ÉQUIPEMENT ÉCOLE

### Toilettes neuves à René Cassin



**Pour cette rentrée scolaire, les écoliers primaire de René Cassin** vont bénéficier de toilettes neuves. Vétustes, les anciennes ont été démolies et remplacées. Avec 15m<sup>2</sup> supplémentaires, elles disposent désormais d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et sont conformes à toutes les normes. L'investissement s'élève à 70 000 €.



### NOUVELLE TOITURE AU CLUB DES AÎNÉS

Le bâtiment municipal qui abrite le club des aînés souffrait de nombreuses fuites à cause d'une couverture défectueuse. C'est désormais du passé après la reprise intégrale de la couverture.

### Ateliers mémoire seniors

Grand succès pour les ateliers mémoire ! Visant à exercer et stimuler sa mémoire tout en prenant du plaisir, ils sont organisés par le CCAS en partenariat avec Clic Maillage et l'association Brain Up. Le cycle pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> niveaux est désormais complet. Un cycle débutant pourrait recommencer au printemps 2016. Plus d'informations auprès du CCAS

## Horaires médiathèque

Changement d'horaires à la médiathèque Jules Verne : Mardi et Vendredi 13h30-18h30, Mercredi et samedi 10h-12h et 13h30-18h30 (entre 12h et 13h30 l'accueil reste ouvert)

## Mettez-vous à jour

C'est la rentrée ! Afin d'assurer un suivi administratif efficace, informez votre mairie de tout changement de situation. Pensez aussi à la validité de votre carte d'identité, carte électorale...

## Réunion publique

Le diagnostic du Plan local de déplacement sera présenté **le 22 septembre** à 19 heures, salle des Granges. Il débouchera début 2016 par des propositions concrètes.

# Services publics

## tout savoir sur les nouveaux tarifs

La Ville assure une grande diversité de services publics. Beaucoup sont rendus à titre gratuit comme l'entretien de la voirie et des espaces verts, les ATSEM dans les écoles, le festival Festin de Pierres ou encore la police municipale ou l'état civil. D'autres demandent une participation financière des usagers. Inchangés depuis des années, les tarifs étaient très hétéroclites tant dans leur approche que dans leurs modalités. Une remise à plat s'imposait.

### Justice fiscale

**Les impôts payés par les Védasiens** abondent le budget communal pour financer une partie des services publics, à hauteur de 60% en moyenne. Les usagers et les aides publiques apportent chacun 20% du financement. Se pose alors la question des usagers extérieurs à la commune qui ne contribuent pas au financement via l'impôt. Sur les écoles d'arts plastiques et de musique par exemple, la participation d'usagers extérieurs génère ainsi un déficit annuel de 46 000 €. S'il est normal d'ouvrir ces services à tous, il a été décidé d'opter pour une tarification différenciée pour faire tendre leur participation vers le coût réel du service public.

### Accessibilité



**Des services publics accessibles à tous, c'est primordial.** Pour favoriser cet accès, plusieurs changements ont été décidés. La prise en compte des revenus et de la composition familiale est désormais la règle pour les tarifs de la cantine scolaire et extrascolaire. Par ailleurs, la part prise en charge par la collectivité est toujours supérieure à celle payée par l'usager. Enfin, un service comme la médiathèque Jules Verne est clairement identifié comme le lieu d'accès pour tous à la culture -les tarifs représentant moins de 2% du coût total pour la collectivité.

### Mixité

**Les tarifs doivent permettre à tous** les usagers de fréquenter les services publics proposés. Les tarifs des tranches les plus élevées ne doivent donc pas être dissuasifs afin de promouvoir la mixité sociale dans les activités mises en place par la Ville. C'est cette raison qui a conduit à définir une baisse des tarifs de l'ALSH de plus de 10% sur les cinq prochaines années.

### Rééquilibrer

**Tous les services publics ont une utilité sociale incontestable.** Mais

jusqu'à présent, certains services nécessaires à la vie quotidienne des familles védasiennes comme le restaurant scolaire ou l'accueil de loisirs étaient facturés à près de 40% du coût du service aux usagers. Soit un niveau nettement plus élevé que pour d'autres services. L'objectif est donc d'aller vers un rééquilibrage entre tarifs municipaux pour assurer une meilleure accessibilité à tous les services.

### Gestion cohérente et responsable

C'est désormais le **rapport entre tarif et coût du service** qui sera le référentiel principal. En outre, la responsabilité de bonne gestion impose aussi une évolutivité annuelle des tarifs. Elle permettra de contenir la hausse annuelle du coût des services publics et donc l'accroissement du déficit de chaque service public. Enfin, l'enjeu de la politique tarifaire n'est ni de modifier le rapport impôt / tarif, ni de rechercher une progression des recettes municipales. Le but est d'abord et avant tout de situer à sa bonne place le prix à payer par les usagers.

# 5

C'est le nombre d'années prévu pour l'évolution des tarifs. Le but est de progressivement baisser le coût pour les usagers pour les services indispensables à la vie quotidienne.

« De nouveaux tarifs pour l'accessibilité, la mixité et la justice fiscale. »

## QUESTION À

**Corine Masanet**

Maire adjoint à l'éducation

**Quels sont les principaux changements pour les familles ?**



L'élément le plus important est que cette

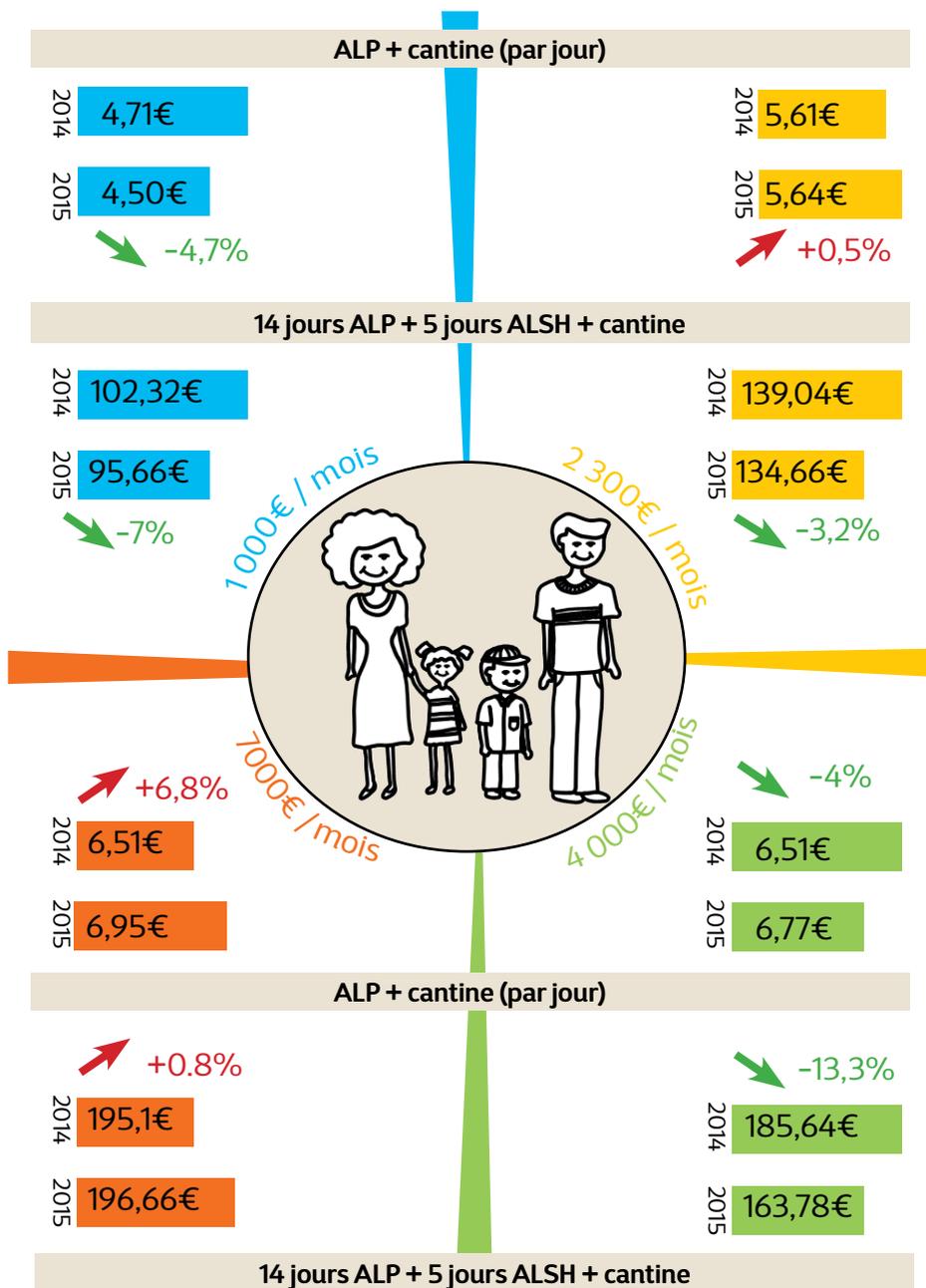
réforme a été d'abord et avant tout élaborée dans l'intérêt des familles.

Les services publics de la restauration scolaire ou de l'accueil de loisirs font partie des services utilisés au quotidien par l'immense majorité des foyers Védasiens. Il était donc important que leur coût pour l'utilisateur soit réajusté afin de les rendre plus accessibles. Les tarifs de l'ALSH étaient par exemple bien trop élevés : une baisse constante sur les cinq prochaines années a donc été décidée.

Concernant le restaurant scolaire, une évolution forte consiste à la mise en place du quotient familial sur la tarification. De plus, nous avons décidé de maintenir la stabilité du prix du repas pour l'utilisateur, la Ville prenant à sa charge l'augmentation du coût de revient réel.

Si les tarifs de l'ALP vont connaître à la rentrée une hausse mesurée -et ce sont les seuls- c'est au nom du rapport entre tarif et coût du service qui n'était pas équilibré.

Enfin, pour les classes moyennes, la création d'une tranche supplémentaire leur permettra de bénéficier de tarifs plus adaptés à leurs ressources.



Les revenus pris pour exemple sont ceux de l'ensemble du foyer.

**PUB**

SERVICES PUBLICS

# Améliorations sur le portail citoyen



**L**es inscriptions en ligne pour la cantine et l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sont désormais disponibles ! Découvrez ces nouvelles fonctionnalités en vous connectant sur votre espace réservé du portail citoyen. Vos nouveaux services y seront affichés. En ce qui concerne l'ALSH, vous pouvez désormais choisir d'inscrire votre enfant à

la demi journée (matin ou après-midi) et de prendre le repas ou non. Quant à la cantine il s'agit d'un calendrier permettant de l'inscrire aux repas sélectionnés. Ces améliorations vont faciliter votre vie et la gestion par les services de la mairie. Elles permettent plus de réactivité grâce au planning qui peut être visualisé en temps réel.

## A TERME : DE NOUVEAUX SERVICES

Une étude est actuellement menée pour étendre le portail citoyen. Le service informatique travaille pour vous offrir de nouvelles fonctionnalités, par exemple au niveau des loisirs périscolaires.

**Rendez-vous sur [www.saintjeandevedas.fr](http://www.saintjeandevedas.fr) / Pour pouvoir profiter des services offerts, il est nécessaire de s'inscrire. La procédure prend une dizaine de minutes la première fois mais après, vous êtes tranquille !**



ÉCONOMIE / TOURISME

# Nouveaux montants pour la taxe de séjour

**S**ON MONTANT n'avait pas changé depuis 1992 ! Et suite à sa récente réforme par la loi de finances, il fallait mettre en conformité la taxe de séjour de la ville avec son régime de taxation légal.

La dizaine d'hôtels de Saint Jean de Védas applique les nouveaux tarifs depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

A titre d'exemple, le prix à payer est désormais de 0.90€ par nuit pour un hébergement dans un hôtel 2 étoiles ou équivalent.

Les moins de 18 ans sont exonérés. En

revanche, les résidents saisonniers, non domiciliés dans la commune et non redevables de la taxe d'habitation doivent s'acquitter du paiement de la taxe de séjour.

Rappelons que 10% de cette taxe est reversée par la commune au département afin de contribuer au développement du tourisme dans l'Hérault.

**[www.herault-tourisme.com](http://www.herault-tourisme.com)** Le site du tourisme dans l'Hérault, géré par l'Agence de développement touristique.

PRÉVENTION

# Internet : on fait attention !

**I**nternet abrite un monde fabuleux et devenu au fil du temps quasi illimité.

Pour les enfants qui grandissent avec -la fameuse génération des «digital natives»-, le web est partie prenante de leur vie. Avec parfois certaines dérives et certains risques contre lesquels il est important de se prémunir.

En lien avec les enseignants, la Police municipale et la gendarmerie organisent donc des séances de prévention dans les classes de Cm2 de la ville.

Basées sur des cas concrets, ces séances abordent la question du respect sur Internet, des vidéos ou encore des risques de rencontres d'amis inconnus sans en parler à ses parents.

Les cas d'usurpation d'identité -de plus en plus fréquents- sont aussi évoqués.



Ces séances se terminent par un questionnaire afin d'évaluer la capacité de l'élève à adopter un comportement adapté sur Internet.

La remise des premiers «permis internet» s'est déroulée en juin.

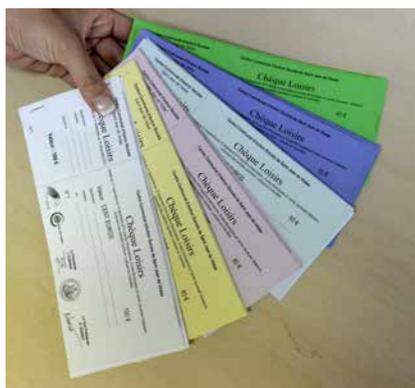


« Les travaux continuent sur la rue de Loun avec des aménagements de réseaux et de voirie. Une déviation a été mise en place afin de minimiser la gêne occasionnée. La rue devrait retrouver un visage plus présentable d'ici fin octobre 2015.

**Henri Fontvieille**  
maire adjoint à l'urbanisme

CCAS

## Profitez des chèques loisirs



Le Centre communal d'action sociale de la ville met en place chaque année des chèques loisirs. Destinés aux enfants de 3 à 17 ans, aux parents isolés ou à un des deux parents au sein d'un même foyer ainsi qu'aux séniors, ces chèques offrent une aide financière pour les activités telles que le cinéma, le camping... Cete aide est attribuée sous conditions financières. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre 2015. Les dossiers sont à retirer au CCAS et à déposer avant le 30 novembre 2015.

Renseignements : CCAS, 04 67 07 83 04, [ccas@saintjeandedevas.fr](mailto:ccas@saintjeandedevas.fr)

## TOI, TOI MON TOIT !

### DOMAINE DU TERRAL

Les toits du Terral sont minutieusement inspectés et les tuiles défectueuses changées. Un travail qui a eu lieu durant l'été afin d'éviter toute perturbation quant au fonctionnement du domaine pendant l'année scolaire.



28.10.2015

## Donnez votre sang !



L'établissement français du sang tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Les stocks de sang sont bas. Alors, prenez quelques minutes pour accomplir un geste qui peut sauver des vies. C'est à la salle des Granges, de 15h à 19h30.

## Elections en décembre : inscrivez-vous !

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre prochains. Pour la première fois, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre. Rendez-vous donc en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



## Faites des arts plastiques

Vous pouvez encore vous inscrire à l'école municipale d'arts plastiques. Les cours débutent le 14 septembre. Des ateliers spécifiques sont proposés aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Des cours d'histoire de l'art sont aussi dispensés. Renseignements au Domaine du Terral, 04 67 85 65 50, [ecole-artsplastiques@saintjeandedevas.fr](mailto:ecole-artsplastiques@saintjeandedevas.fr)

Céline Legaz, cavalière hors pair

# Chevauchée camargue

**Elle est une spécialiste de l'équitation camargue, cette équitation de travail qui se pratique au sein des manades. Reconnue nationalement, elle met en place un apprentissage tout en douceur dans son écurie védasienne.**

En décembre 2014, la marque de boisson Red Bull tourne une pub pour mettre en valeur les pilotes qu'elle soutient au Dakar 2015. Sur le sable de la Camargue, des taureaux courent, encadrés par des motards. On n'aperçoit que fugitivement les cavaliers qui -en fait- ont géré les bêtes sur ces grandes étendues.

Céline Legaz faisait partie de l'équipe. Installée à l'écurie familiale du Mas de Bosc, à la limite sud-est de la ville, la Védasienne est une spécialiste de l'équitation camargue.

«Monter camargue, c'est faire le travail du gardian, celui de rassembler, trier les troupeaux», résume-t-elle. «C'est donc une équitation plus autonome que l'équitation classique, plus tournée vers la nature aussi».

Le cheval est lui aussi spécifique. La race camargue est assez petite mais très agile. Elle est aussi particulièrement rustique pour résister aux insectes, à la chaleur, à la présence continue d'eau.

«C'est aussi une race dotée d'un fort instinct, comme le chien de berger et qui comprend vite ce qu'il faut faire».

## OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

Cette forme particulière d'équitation a pendant longtemps été transmise sur le tas, avec un apprentissage réalisé au sein des manades.

Constatant que le monde de l'équitation était dépourvu d'ouvrages spécifiques, Céline Legaz se lance

dans l'écriture d'un livre. Trois ans de travail plus tard, l'éditeur Actes Sud est séduit par sa proposition. Il en ressort un «Manuel d'équitation Camargue», bel ouvrage technique qui fait désormais autorité pour cette équitation de travail. Preuve de son succès, il vient d'être traduit en allemand !

## ÉQUITATION ÉTHOLOGIQUE

L'autre marque de fabrique de Céline Legaz, c'est son récent diplôme fédéral d'équitation éthologique.

Reconnu par la Fédération française d'équitation, ce brevet officiel ne concerne que peu de professionnels en France.

«L'équitation éthologique n'est vraiment pas quelque chose de sectaire, à part : c'est une approche globale du cheval qui consiste à le prendre tel qu'il est» insiste Céline. Tout est histoire de juste milieu : ne pas humaniser les animaux, ne pas les traiter comme des objets non plus. Cette approche -résolument moderne en France- est pratiquée depuis toujours dans des pays comme les Etats-Unis.

Désormais reconnue nationalement, Céline Legaz continue son chemin dans son écurie védasienne.



bio  
express

Née en 1983

2004  
Brevet d'Etat  
d'équitation

2015  
Brevet fédéral  
d'équitation  
éthologique

Son équipe première brille en accumulant les succès. De quoi donner envie aux plus jeunes védasiens de s'investir dans ce sport viril... mais correct !

RUGBY OLYMPIQUE VÉDASIEN

# Pépinière de champions



Les colosses du ROV,  
le Rugby olympique Védasien de Saint Jean de Védas

en 1<sup>ère</sup> série. Après avoir été champion de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série !

Bref, entre la couverture médiatique de la Coupe du Monde et la réussite sportive locale, tous les éléments sont réunis pour motiver les jeunes Védasiens. L'école de rugby les accueille à partir de 6 ans. Mais attention ! Pierre Arenas, le président du club, insiste sur une chose claire : «Il faut absolument que ce soit la volonté de l'enfant de venir faire du rugby, il ne faut pas le pousser». Car, sans être brutal, le rugby est un sport de contact physique. «Si le gamin peut revenir parfois avec des bleus, il faut qu'il ait été heureux de jouer», rappelle Pierre Arenas.

## DE BEAUX ESPOIRS

Parmi les jeunes formés à Saint Jean de Védas, certains connaissent un évolution de carrière prometteuse. C'est le cas de Louis Fajfrowki. Le jeune joueur de 19 ans -et déjà 100kg pour 1m83 !- a commencé ici.

Repéré ensuite par Montpellier, il a depuis connu onze sélections en équipe de France jeunes. Pour la saison 2015/16, il vient d'être recruté par Aurillac dans la section espoir.

Bien entendu, il y a aussi Mickaël De Marco. Le Védasien a joué au ROV avant de partir à Montpellier dès la catégorie minime.

Professionnel à Montpellier à partir de 2009, il a été vice-champion de France en 2011. Auparavant, il avait participé au Championnat du monde junior avec la sélection nationale. Il est actuellement joueur à Oyonax.

De quoi être fier ! ♦

# 1983

*C'est la date de création du club de rugby. L'école de rugby verra le jour en 1993. Depuis, elle s'est développée et une procédure de labellisation par la Fédération française de rugby est encours.*

**Q**UAND EN 2012 l'équipe première de Saint Jean de Védas a été remontée par une bande de copains de haut niveau, le Rugby Olympique Védasien a retrouvé de sa superbe. Il faut dire que le club avait déjà été champion du Languedoc en 2001 mais son élite avait connu ensuite un long passage à vide, jusqu'à voir l'équipe disparaître complètement. En cette rentrée de septembre 2015, alors que la Coupe du Monde de rugby va mettre en valeur significativement ce sport, la première du ROV évoluera

## + L'esprit de 1901 +

CLUB TAURIN L'ENCIERRO

### Encierro, toros piscine, grillades...



Les 5 et 6 septembre, les amateurs de toros auront de quoi s'occuper. Le samedi soir, ce sera encierro et grillades. Le dimanche, toros-piscine. Le tout accompagné d'une buvette et d'une patite restauration. Attention : toute manifestation taurine comporte une part de risque. Pour votre sécurité, il est préférable de rester derrière les barrières ou sur les gradins.

**Arènes / 3€ (2€ pour les moins de 13 ans et gratuit pour les moins de 5 ans)**

#### ACADÉMIE

JACQUES LEVINET

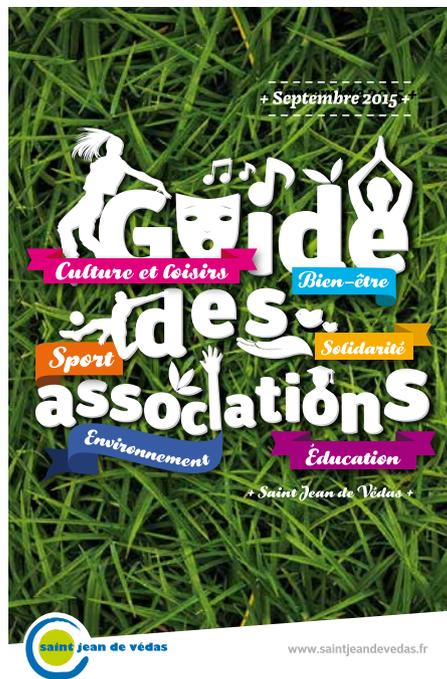
### Un prix pour la canne défensive thérapeutique

La Canne Défensive Thérapeutique – mise au point par l'Académie Jacques Levinet et la clinique Les Jardins de Sophia de Castelnau-le-lez- vient de recevoir une reconnaissance nationale par le milieu de la santé.

Un coup de cœur pour cette activité mise en place pour la première fois en France en 2008 pour les malades Alzheimer en hospitalisation de jour.

22 cliniques innovantes et engagées en faveur de l'excellence médicale ont été distinguées lors de la 8e édition des Trophées de l'hospitalisation privée dans le cadre prestigieux du Comité national olympique et sportif français à Paris. Les candidatures ont été sélectionnées parmi plus de 130 dossiers par un jury composé d'experts et des plus hautes personnalités du secteur de la santé.

Une belle récompense pour l'Académie Jacques Levinet de Saint Jean de Védas !



PUBLICATION

### Guide des associations

Il est sorti, il est tout frais, il est complet ! Avec 32 pages, le Guide des associations de Saint Jean de Védas présente la diversité et le dynamisme du mouvement associatif sur la ville. Organisé de manière thématique, il sera utile aux Védasiens pour découvrir ou trouver une association.

**Distribution lors du forum des associations le 6 septembre / disponible ensuite dans tous les lieux municipaux**

## Septembre

### 06.09 Forum des associations

Découvrez les nombreuses associations de la ville et inscrivez-vous !

**Parc du Terral 10h/18h**

### 12-13.09 Braderie

L'association Espoir pour un enfant organise sa traditionnelle braderie.

### 26-27.09 Tournoi de rentrée

L'association SJVBA organise son tournoi de rentrée durant tout le week-end de 8h à 18h. entrée libre.

**Contact :**  
sjvba34@gmail.com

### 26-27.09 WE en Jeux

Des centaines de jeux de société et de plateau accessibles gratuitement. Un événement organisé par l'Ouvre-Boîtes

**Lire page 27**

## Octobre

### 10.10 Concert Jazz

L'association du jazz club organise son concert de rentrée à la salle des Granges. Un moment musical à ne pas manquer. Le concert débute à 21h. Prix des Places de 7 à 10 Euros - Gratuit pour les enfants

**Contact : jazzlan@yahoo.fr**

**PUB**

SANTÉ

## Apprenez à cuisiner sainement à l'ASCL



Parmi les nouvelles activités de cette rentrée 2015 à l'ASCL (Association, sports culture et loisirs), on trouve un atelier cuisine-santé.

Faisant suite à une demande croissante de la part des adhérents -et plus globalement d'un large public, l'atelier proposera des recettes variées, simples mais terriblement efficaces !

L'accent sera mis, entres autres,

sur la fraîcheur des produits et sur leur nature : sans gluten et bio. Les premiers « apprentis chefs » sont attendus début septembre pour s'inscrire à cette première saison.

Rendez-vous donc à la maison des associations, au bureau de l'ASCL pour plus de renseignements.

### CONTACTEZ L'ASCL

Maison des associations  
04 67 47 52 81  
ascl-stjvededas@orange.fr

**La Ville de Saint Jean de Védas développe une politique forte en matière de prévention du cancer. En tant que Ville Vivez Bougez, elle soutient les initiatives contribuant à favoriser la santé, que ce soit via l'activité physique ou la nutrition.**

GOSPEL GIVING SINGERS

## Chorale recherche basses



Blues, jazz, soul music... la chorale des Gospel Giving Singers interprète un répertoire qui puise ses racines dans le gospel.

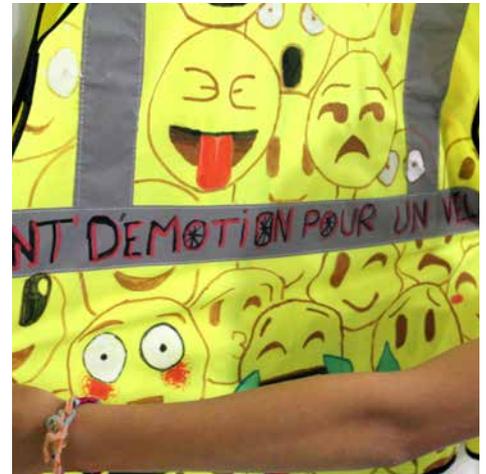
Sous la direction du chef de chœur professionnel Marc Gilet, elle se produit chaque année dans la région et à Saint Jean de Védas bien entendu !

Si le recrutement des nouveaux

choristes se fera après le forum des associations, la formation est particulièrement en recherche de basses.

Alors si l'expérience vous tente, n'hésitez pas !

**Plus d'informations sur :  
[gospelgivingsingers.vefblog.net/](http://gospelgivingsingers.vefblog.net/)  
Répétitions les mercredis soirs**



FCPE COLLÈGE

## Prévention vélo

A l'occasion de la Semaine nationale du vélo à l'école et au collège, l'association de parents d'élèves FCPE a mis en place deux ateliers pour les collégiens. Le premier, animé par Colette Soulié, directrice de l'école municipale d'arts plastiques, visait à customiser des gilets jaunes pour sensibiliser à leur utilisation. Le deuxième -animé par le magasin Mondovélo- proposait des conseils d'entretiens et de réparations de son vélo. La Ville a participé financièrement à cette opération.

TENNIS CLUB

## Tournoi des jeunes



Le grand tournoi des jeunes de Saint Jean de Védas rassemble chaque année environ 140 participants. Réservé aux joueurs âgés de 8 à 18 ans, le tournoi permet aux Védasiens de se mesurer aux meilleurs joueurs de leur catégorie d'âge du département. Il est organisé par le Tennis Club.

**Du 3 au 17 octobre / Gratuit, y compris pendant les finales**

**PUB**

+ *Tout l'monde sort* +



© Daniel Michelon

Ce n'est pas tous les jours qu'un champion du monde de magie fait le déplacement ! De surcroît en compagnie d'artistes formés à la célèbre école de cirque du Lido à Toulouse.

CHAI DU TERRAL

# Cirque magique

© Daniel Michelon



**P**our le premier spectacle de la saison, le Chai du Terral attaque fort avec le spectacle Oktobre de la compagnie du même nom.

Commençons par les présentations : Yann Frisch, le magicien hors pair. Il dompte les objets tout en restant étonné de ses prouesses. Pour lui, la tragédie est la meilleur façon de générer le rire. Eva Ordonnez, la trapéziste, virevolte entre prise de risques et performance

physique et psychique. Avec grâce et dureté elle nous fait cotoyer l'hystérie. Jonhatan, l'acrobate exprime avec intensité son rapport meurtri au monde. Ces personnalités et ces disciplines se rencontrent et se mêlent dans un spectacle interdisciplinaire. La chorégraphie embrasse le cirque, se sublime avec la magie tout en suivant les règles du théâtre. Mais attention la magie n'est pas là pour mettre de la poudre aux yeux, elle crée une suspicion générale.

#### UNE SIMPLICITÉ APPARENTE

Sur scène le décor paraît simple : une table, trois chaises. Une épuration qui nécessite néanmoins une forte organisation. Florent Bergal, le metteur en scène confie que « c'est un vrai numéro de cirque en coulisses aussi, le travail dans l'ombre ne cesse pas durant

le spectacle ». Tel est le prix à payer pour une complexité monumentale cachée derrière une simplicité apparente. Ce décor en rouge et noir fait ressortir les relations humaines à la fois tendres et cruelles. « On nous compare souvent à de la littérature russe ou polonaise » rapporte Florent Bergal, en évoquant « cet aspect des relations humaines à la fois si froides et si chaleureuses que l'on peut trouver dans ces pays ». Il existe comme un cycle, de chaud puis froid dont on se demande s'il s'en sortiront...

Lauréat du dispositif Circus Next, ils sont en tournée dans toute l'Europe avant de se diriger vers l'Amérique l'an prochain. Réservez vos places pour ne pas rater pas cette halte unique !

**Mardi 29 septembre à 20h**

17 OCTOBRE

## Récital Jean Ferrat



Louis Baudel enchante les cœurs dans un récital consacré au chanteur engagé Jean Ferrat et à Serge Reggiani, artiste multiple. Concert réservé en priorité aux seniors de la commune. Ouverture de la billetterie à tout le public à compter du 25 septembre dans la limite des places disponibles.

SALLE DES GRANGES / SAMEDI 17  
OCTOBRE / 15H / 6€ / TARIF SPÉCIAL  
COUPLE À 10€



30/31 OCTOBRE

## Spécial Psychobilly

C'est la cinquième édition du Stomping à la Secret Place avec des groupes tout simplement incontournables dans le milieu psychobilly comme Mad Sin ou Demented are go. Festival accompagné du «psychomarket» pour élargir son stock de fringues...

SECRET PLACE / ZI DE LA LAUZE / 30 ET 31  
OCTOBRE [tafproduction.blogspot.fr](http://tafproduction.blogspot.fr)

© Rebecca Josset



MIME JUBILATOIRE

## Patrice Thibaud au Chai

On l'a connu sur Canal+, au cinéma dans « Pourquoi j'ai (pas) mangé mon père » et bien sûr au théâtre. Patrice Thibaud est chez nous en live au Chai du Terral. Il y présentera son spectacle « Cocorico ». L'occasion de le découvrir dans sa discipline de prédilection : le mime. Sur scène ils sont deux, Patrice Thibaud joue un enfant qui a grandi trop vite et son compère incarne un

pianiste endiablé. Tout les oppose que ce soit la taille, l'attitude ou encore le rôle. A deux ils vont traverser la France sous forme de scénettes cocasses. Avec un certain décalage et beaucoup d'humour, ils vont feront rire aux éclats à coup sûr !

CHAI DU TERRAL / SAMEDI 10 OCTOBRE /  
20H dès 6 ans / Cocorico de Patrice Thibaud

ILLUSTRATION

## Atelier découverte

Pauline Comis est une jeune illustratrice de contes et albums de la littérature jeunesse. Travaillant beaucoup avec un mélange de dessins et de collages, elle expose à la médiathèque pendant le mois d'octobre. L'occasion d'organiser un atelier en direction des jeunes pour présenter l'envers de son métier et faire mettre en pratique quelques techniques qu'elle utilise.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNES / MERCREDI  
28 OCTOBRE / DE 10H30 À 12H / GRATUIT /  
réservation obligatoire



## + Tout c'monde sort +



WEEK-END « EN JEUX »

### Tout le monde joue !

Des centaines de jeux de sociétés, de jeux en bois, des jeux géants, des jeux de figurine... Cela fait maintenant quatre ans que le week-end «En jeux» est le rendez-vous incontournable de tous ceux qui aiment jouer.

Accessible à tous, quel que soit son âge ou sa pratique du jeu, le «WEEJ» est un moment privilégié pour découvrir de nouveaux jeux ou

simplement prendre du plaisir ! Organisé par l'association védasienne L'Ouvre-Boites, l'événement est animé par plus de trente bénévoles. L'an dernier, plus de 750 joueuses et joueurs avaient fait le déplacement.

SALLE DES GRANGES / LES 26 ET 27  
SEPTEMBRE / DÈS 14H ET JUSQU'À TARD  
DANS LA NUIT DE SAMEDI... [gratuit](#)

VICTOIRE 2

### Aaron en concert



Aaron c'est ce duo rendu célèbre en 2007 grâce à la chanson « U turn Lili », morceau phare de la bande originale du film « Je vais bien ne t'en fais pas ». Cette entrée remarquée sur la scène musicale française leur a valu deux nominations aux Victoires de la musique. Forts de ce succès ils n'ont pas pour autant arrêté de travailler et de se renouveler. Cela se confirme dans leur prochain album « We cut the night » qui sortira le 18 septembre prochain.

Ils ont introduit ce nouvel EP en grandes pompes avec un teaser présentant en guest star l'acteur John Malkovitch.

Quelques temps après le single « Blouson noir » a été dévoilé sur les réseaux sociaux. Ce clip donne un avant goût de cet album électro pop qui a su conserver leur touche personnelle si caractéristique, si sombre et à la fois si entêtante.

Le « We cut the night Tour » passe à Saint Jean de Védas et il est conseillé de faire vite car de nombreuses autres dates sont déjà presque complètes !

VICTOIRE 2 / SAMEDI 10 OCTOBRE / 20H00 / 28€

## Septembre

11-12.09

### Rockabilly festival

Concerts, stands, DJs, voitures vintage... la Rockabilly Night devient un festival sur deux jours !

Secret Place / ZI de la Lauze

19-20.09

### Festin de pierres

Événement phare de la ville, le festival de rue Festin de pierres fête sa septième édition.

Programme complet dans vos boîtes aux lettres, dans tous les lieux municipaux et sur internet : [festindepierres.com](http://festindepierres.com)



## Octobre

01.10

### Kid Francescoli + Brocken back

Concert électro-pop. Hymne à la génération 1990, il met en musique comme dans un film son histoire avec Julia...

[www.victoire2.com](http://www.victoire2.com)



02.10

### Soirée Russ Meyer

Projection de deux films du réalisateur subversif américain.

Organisé par la TAF au cinéma Utopia

09.10

### Ciné concert à la Médiathèque

Laissez-vous emporter par la musique de Roberto Tricari qui réanime ces cartoons des années 60 !

Gratuit / à 20h30

[bm-stjeandevedas.fr](http://bm-stjeandevedas.fr)

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL  
renseignements sur

[www.chaiduterral.com](http://www.chaiduterral.com) ou 04 67 82 02 34

NATURE

# Espace Mosson, espace détente !

Aux limites du territoire védasien s'étend un lieu qui conjugue nature et loisirs...  
Alors, à vos marques, prêts, découvrez !



Terrain de jeu en accès libre mais aussi vaste prairie pour promener, jouer ou faire la sieste !

Une grande prairie, bordée par la Mosson et entourée de massifs forestiers.  
Voilà ce qui définit l'espace Mosson situé à la limite du domaine communal. L'endroit est propice à la pratique de nombreuses activités de plein air et incite à la flânerie le temps d'une promenade. Pour y accéder, rendez-vous rue des Prés et empruntez le large chemin de terre qui borde le stade du club de rugby (un peu après l'impasse des Joncs).  
Vous découvrirez sur votre droite, deux terrains en accès libre (un de football et un de rugby [notre photo]).

Les alentours boisés cachent une multitude de pistes et de sentes qui peuvent être découvertes à pied ou à vélo. En continuant sur le chemin principal, vous arrivez à un petit pont qui vous mène à la fameuse prairie. Les abords renferment des sous bois vallonnés, des taillis plus ou moins franchissables et différents sentiers desservant Lavérune et le pont de la Fuste en direction de Fabrègues. Une balade accessible au plus grand nombre qui conforte encore un peu plus Saint Jean de Védas dans sa volonté de préserver les espaces verts sur son territoire.

## LA PROPRETÉ, C'EST NATUREL !

Dans l'ensemble des espaces verts de la commune, vous trouverez à votre disposition des poubelles ou containers pour faciliter le ramassage de vos déchets.  
La Ville reste profondément sensible, comme tout un chacun, à la propreté de son territoire. Alors pour vous comme pour tous, faites le bon geste !

## Bons plans

### Shopping Vide-dressing au féminin

L'association Violons Dingues organise une vente de particuliers à particuliers réservée aux produits pour femmes : vêtements, chaussures, sacs, bijoux et tout autre accessoire de mode féminine.  
**Dimanche 13 septembre de 9h à 17h / Esplanade**

de l'Ortet / **inscription avant le 10 septembre au 06 35 11 10 96 / 5€ l'emplacement**

### Patrimoine Visitez avec Obliques

Fidèle à sa ligne de découverte du patrimoine, l'association Obliques vous propose deux rendez-vous. La visite guidée des Saintes Maries de la Mer

et parc ornithologique de Pont de Gau en Camargue, ce sera **le 13 septembre**.  
Pour Montbazin et l'Abbaye de Vignogoul, ce sera **le 18 octobre**.  
**Contact : association.obliques@gmail.com**



### Parla patois Charradissa

Difficile de trouver des gens ou des lieux pour échanger en occitan. L'association védasienne D'Aici d'alai organise ainsi une causerie en occitan sur un thème. C'est gratuit.  
**Le 25/09 à 18h30 / café du Parc à Pignan**  
**Contact : daicidalai@gmail.com**

### Centre Rock Danse de couple

L'école de danse Fred Danses organise une soirée de danses de couples sur le principe de l'auberge espagnole. Chacun amène quelque chose à boire et à manger ... et danse !  
**Jeudi 10/09 à partir de 19h30**

# + Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

## Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00  
Secrétariat du maire et des élus  
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34  
Ecole de musique 04 67 85 65 52  
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52  
Médiathèque Jules Verne  
04 99 51 22 40

Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)  
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75  
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)  
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement  
(ALSH) 04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires  
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance  
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles  
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents  
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16  
Urbanisme 04 99 54 98 60

Point Propreté (déchetterie)  
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole  
04 67 13 60 00

**Q.** De nombreux habitants commencent à arriver dans le nouveau quartier de Roque Fraïsse. Je m'étonne qu'il n'y ait pas de nouvelles écoles construites pour absorber ce flux...  
Samuel H.



**R.** La création de locaux dédiés à un nouveau groupe scolaire sur Roque Fraïsse a bien

entendu été acté dans le projet d'urbanisme.

Néanmoins, pour l'instant, il n'y a ni urgence, ni nécessité à construire de nouvelles classes.

Les trois groupes scolaires installés sur la ville suffisent largement à accueillir les nouveaux élèves.

Toutes ces écoles ont en effet connu au cours des dernières années une baisse conséquente d'effectifs.

Les locaux sont donc sous-utilisés

et il sera facile de rajouter une classe dans des pièces laissées vacantes.

En revanche, à moyen terme, la construction d'un nouveau groupe scolaire est bien entendu indispensable.

Il se situera au sein de la deuxième tranche de Roque Fraïsse.

Accueillant élèves de maternelle et d'élémentaire, il permettra aux parents de ce quartier de profiter d'un service public de qualité à proximité de leur lieu d'habitation.

**Corine Masanet,**  
Maire adjoint à l'éducation

**Q.** Périodiquement, des gens du voyage stationnent sur le territoire de la commune sans autorisation. Pourquoi la Ville ne fait rien d'autres que d'attendre de les voir partir ?  
Roger M.



**R.** Je pense que vous faites référence au campement qui s'est installé début juin à proximité du Parc du Terral. Dans ce cas précis, les caravanes se sont installés sur un terrain

privé. La Ville n'a donc en aucun cas la possibilité légale d'intenter une action. C'est du ressort du propriétaire puis à la justice de trancher et -selon la décision rendue- à la Préfecture de faire appliquer le droit. Concernant les actions que mènent la Ville sur ses propres terrains, vous pourrez constater que nombre d'entre eux sont interdits d'accès grâce à la pose de rochers ou de barrière. Par ailleurs, la question du stationnement des gens du voyage et la construction d'aire est un sujet qui est désormais du ressort de la Métropole. Il va sans dire que nous serons vigilants sur les décisions qui seront prises à ce niveau.

**Didier Merlin,** 1<sup>er</sup> adjoint au Maire



**Védazine.** journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / septembre-octobre 2015

**Directeur de la publication :** Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Edition :** Eurocompo / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** *by Magazine*

**Contact publicité :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Contact rédaction :** communication@saintjeandevedas.fr

Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

## GROUPE MAJORITAIRE

Les vacances se terminent pour beaucoup d'entre nous et la rentrée scolaire est aujourd'hui au centre de nos préoccupations.

Pour la municipalité cette préoccupation dure depuis 18 mois. Voyons plutôt :

- ↳ à René Cassin : nouvelle cantine, nouvelles toilettes côté primaire
- ↳ à Louise Michel : passerelles d'accueil, sécurisation de la cour maternelle et nouveau jeu
- ↳ aux Escholiers : sécurisation de la rue, là aussi nouveau jeu en maternelle et revêtement de sol à l'entrée maternelle
- ↳ pour chaque école élémentaire, une classe mobile d'informatique
- ↳ de nombreux travaux de sécurisation, d'accessibilité, d'aménagement (à la demande des enseignants) et d'entretien sont réalisés grâce à la compétence les services municipaux.

Mais aussi un nouveau prestataire très satisfaisant pour la cantine et une réforme des rythmes scolaires qui a désormais trouvé son rythme de croisière et en restant en constante évolution pour le respect et l'équilibre de l'enfant.

Enfin, la construction d'un local pour l'ALP à Louise Michel sera le principal investissement en 2016. Des écoliers choyés car les enfants sont l'avenir de Saint Jean de Védas et notre priorité.

**Groupe Majoritaire**

## OPPOSITION

Texte non parvenu

**Jacques Atlan**

Mme le maire projetait de rendre constructible un espace vert proche de l'Allée du Terral. Nos actions, ajoutées à la mobilisation des Védasiens et l'avis négatif du Préfet, l'ont conduite à renoncer à ce projet.

**Philippe Carabasse**

Faire et refaire puis refaire encore ! Il s'agit des trottoirs et des entrées de garage de la rue des Frênes et rue Tourtorel où les passages « bateau » avaient été oubliés. 18000€ en plus payés par la commune

**Alain Delon**

Pourquoi refaire une 3ème fois le trottoir rue des Frênes partie haute? Impossible de passer en fauteuil roulant ou en poussette sans compter la gêne que cela provoque aux riverains. Néanmoins, Bonne rentrée à tous

**Catherine Escrig**

Un nouveau projet de 90 logements sur 4056 m<sup>2</sup> au croisement de l'allée Joseph Cambon/D613. Une fois de plus aucun débat n'a eu lieu au conseil municipal pour un tel projet. Plus d'info sur [francoisrio.blogspot.fr](http://francoisrio.blogspot.fr)

**Véronique Fabry**

Roque Fraïsse, zone suréquipée sans respiration : inquiétude ; densification du village actuel : inquiétude ; disparition de zones naturelles : inquiétude

**Marie-Line Salomon**

SVP Védazine, éclairez-nous sur les enjeux de Saint Jean demain...Equipements collectifs de Roque Fraïsse, clinique, préservation des espaces verts (Téral), pistes cyclables, déviations routières...l'avenir quoi !

**Philippe Vernay**

**PUB**

**PUB**